

CLIMAPRESSE

UNE PUBLICATION
DE LA

CCTAF

Corporation des entreprises
de traitement de l'air et du froid

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

VOLUME 32, NUMÉRO 1, MARS 2025

*LE PLUS GRAND SALON DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT, DE
L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉCLAIRAGE AU CANADA!*

MCEE – 24 ET 25 AVRIL 2025



Des économies
substantielles
grâce à l'efficacité
énergétique et à la
décarbonation

Évaporateurs commerciaux pour chambres froides et congélateurs

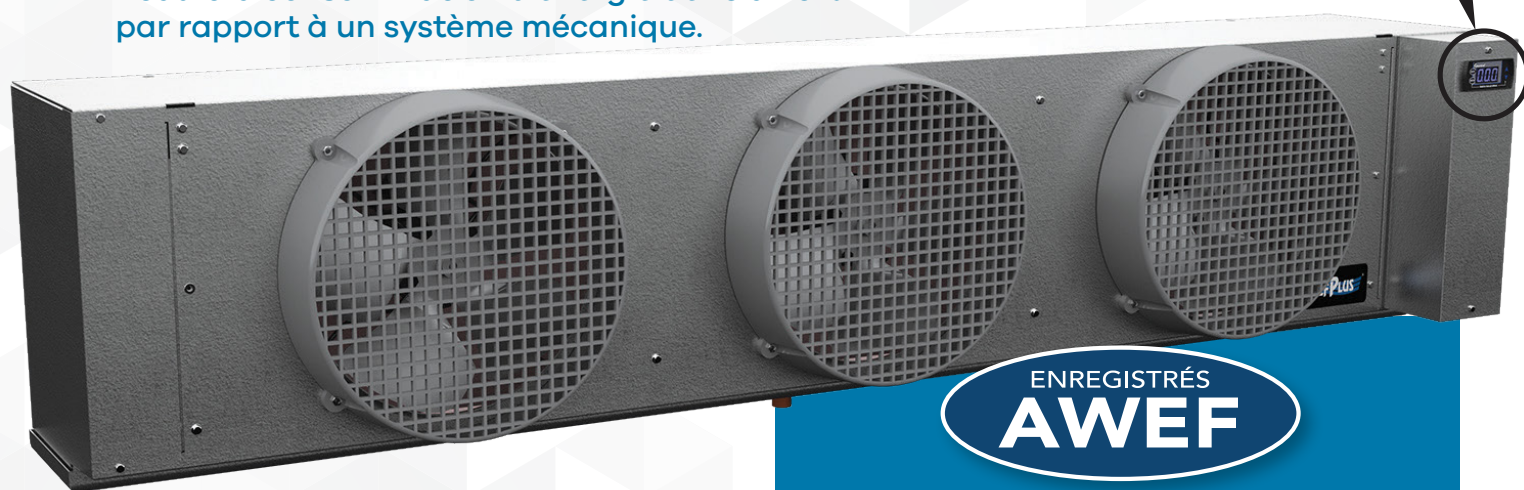
PRÊT À FAIRE PASSER VOTRE ÉVAPORATEUR AU NIVEAU SUIVANT?

Master tient désormais en stock des évaporateurs RefPlus (série LSA/LSE) avec **ensemble Guardian+ installé en usine.**

UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN!

- Le **Guardian+** est un dispositif électronique avancé qui contrôle à la fois la température de la pièce et le programme de dégivrage en contrôlant le détendeur électronique, les ventilateurs de l'évaporateur et les éléments chauffants.
- Idéal pour les chambres froides et les congélateurs.
- **Réduit la consommation** d'énergie de **15 à 20%** par rapport à un système mécanique.

GUARDIAN+
Système de
contrôle intelligent
de l'évaporateur



ENREGISTRÉS
AWEF

*Contactez votre représentant
Master pour en connaître
davantage sur les évaporateurs
RefPlus munis du contrôleur
Guardian+.*



Master
CVCA-R

LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES
Membre platine

MEMBRE
CANADIENNE
DEPUIS 1962

NOUS SOMMES LÀ OÙ VOUS ÊTES.

VISITEZ **MASTER.CA**

MOT DU PRÉSIDENT

4 Ça bouge à la CETAF!

GESTION

7 Construction résidentielle neuve : une grande avancée en matière d'inspection au Québec

JURIDIQUE

9 La résiliation de contrat : modalités et conséquences

SANTÉ ET SÉCURITÉ

16 Que nous réserve 2025 en prévention des accidents du travail?

ÉVÉNEMENTS

18 Gala Célébration 60^e anniversaire de la CETAF

GESTION

21 Les différents documents légaux relatifs au transfert d'entreprise

26 BABILLARD

Le Groupe Master inc.....	2	Hydro-Québec.....	17
Enertrak.....	5	Solution Santé Sécurité	20
Descair	6	Novoclimat	23
MCEE.....	8	RefPlus.....	24
Wolseley.....	12		
Consortium formations	14		
Lussier	16		

ÉVÉNEMENTS

Le plus grand salon de la mécanique du bâtiment, de l'électricité et de l'éclairage au Canada!

MCEE – 24 et 25 avril 2025



10

TECHNIQUE

Des économies substantielles grâce à l'efficacité énergétique et à la décarbonation



13

OFFICIERS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Président
Sébastien Grisé, *Baulne*
1^{er} vice-président entrepreneurs
Guillaume Légaré-Breton,
SGL Climatisation Chauffage
2^e vice-président entrepreneurs
Carlos Le Houx, *EPM Mecanic*
Vice-président fabricants/fournisseurs
Dominic Desrosiers,
Le Groupe Master
Secrétaire
Antoine Rivard,
Services de réfrigération R&S
Présidente sortante et trésorière
Nadine Constantineau,
Mistral Ventilation

ADMINISTRATEURS

François Boucher, *Les Entreprises de réfrigération L.S.*
Michel Chagnon, *Réfrigération Actair*
Guillaume Clermont, *Mécanique RH*
Maxime Drouin, *Wolseley Canada*
Thomas Gaffié, *Navada*
Martin Gagnon, *Deluxair*
Guillaume Le Prohon, *Ieprohon*
Alain Mongrain, *Copeland*
Benoît Perreault, *Névé réfrigération*

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sylvie Tremblay

ÉDITRICE

Sylvie Tremblay

RÉDACTEUR EN CHEF

Patrick Benoît

PUBLICITÉ

Sylvie Tremblay

CONCEPTION ET RÉALISATION

Bertrand Richer
819 349-7918

ENVOI POSTAL

Cité Poste CFG Inc.
514 934-4545

ABONNEMENT

Membres CETAF : Gratuit
Non-membres CETAF : 50 \$ + taxes
Étudiants : 35 \$ + taxes

COLLABORATEURS

Benoît Beauchamp, Florence Bugeaud-Tardif, Camille Caillouette, Centre de transfert d'entreprise du Québec, Garantie de construction résidentielle, Juliette Lapointe, Solution Santé Sécurité.

DROITS D'AUTEUR

Les articles sont publiés sous la responsabilité exclusive de leur auteur. Toute reproduction, traduction et adaptation d'un article, même partielle, doit faire l'objet d'une autorisation écrite de la CETAF. La source devra être mentionnée et un exemplaire du média sera alors envoyé à la CETAF.

Le masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour faciliter la lecture des textes.

Tirage: 2 100

Parution : TRIMESTRIELLE
MARS 2025

CLIMAPRESSE est une revue technique et professionnelle d'expression française publiée par la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF). Elle vise à informer les membres de la CETAF, ainsi que tous les professionnels de l'industrie du traitement de l'air et du froid des secteurs commercial, industriel, institutionnel et résidentiel. Par l'échange d'informations, elle contribue à l'avancement de l'industrie et à une protection accrue des professionnels.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1198-1849



ÇA BOUGE À LA CETAF!



Sébastien Grisé

Après une année 2024 très active, la CETAF poursuit sur sa lancée!

FORMATION. Toujours à l'écoute des besoins et demandes de nos membres, nous avons bonifié notre offre de formations avec l'ajout de trois nouveaux cours touchant les plans, les devis et l'estimation. Donnés en ligne, ils permettent aux participants d'apprendre les notions de base pour comprendre la terminologie et soutenir les équipes techniques dans leur milieu de travail; de développer les compétences nécessaires pour lire, comprendre et interpréter les plans techniques; d'acquérir les bases pour préparer des estimations précises et optimiser les coûts des projets.

Dans le même ordre d'idées, les midis-conférences diffusés en ligne depuis le mois de novembre 2024 – nos nouveaux rendez-vous mensuels – sont très populaires auprès des membres et non-membres de la Corporation. Déjà, ils ont pu assister à des conférences dynamiques et pertinentes sur des sujets d'intérêt pour les entrepreneurs en climatisation, en réfrigération et en ventilation. Ces midis-conférences, qui se poursuivent ce printemps, prendront relâche en juin et juillet, puis reprendront au retour des vacances d'été.

Enfin, en collaboration avec quatre autres associations de l'industrie de la construction, nous avons lancé dernièrement un nouveau portail de formations en ligne (www.portaformations.ca/CETAF). Celui-ci offre une autre opportunité de développer vos compétences grâce à un large éventail de formations de qualité.

REPRÉSENTATIONS. Nous poursuivons nos représentations et rencontres avec la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) en ce qui concerne l'homogénéité des critères d'évaluation et de l'interprétation

des programmes de contrôle de la qualité (PCQ) des installateurs d'appareils sous pression. Nous souhaitons également que soit clarifiée la nouvelle interprétation de la distance critique, de la méthode de calcul et du processus d'inspection en relation avec le Règlement sur les mécaniciens de machines fixes.

TOURNÉE RÉGIONALE. Avec pour objectif de se rapprocher de nos membres et partenaires gravitant autour de notre industrie, nous mettons en place une nouvelle tournée régionale. Celle-ci fera cinq arrêts au cours du printemps 2025. Ce sera l'occasion idéale d'en apprendre davantage sur la CETAF, d'assister à une conférence et de tisser des liens avec vos confrères et consœurs de même que les divers intervenants impliqués dans les domaines de l'air et du froid au Québec. Surveillez nos communications, plus d'informations sont à venir.

ÉVÉNEMENTS DE RÉSEAUTAGE. Du salon MCEE en avril à la Soirée Célébration en novembre en passant par nos deux tournois de golf et la Soirée des Feux VIP, l'année sera encore bien remplie!

ADHÉSION. Notre dynamisme et notre implication auprès des membres et de l'industrie de la construction ne sont pas étrangers à l'importante hausse de notre nombre de membres au cours des derniers mois. Effectivement, depuis le début du mois de novembre 2024, pas moins de 37 entreprises – une augmentation de 9 % – se sont jointes à la CETAF. Cela démontre encore une fois la pertinence de notre association.

Grâce à l'expertise et à l'implication active de ses membres, la CETAF garde le cap en représentant et en défendant les intérêts de l'industrie. Merci de faire partie de notre groupe.

Sébastien Grisé, président



Formations

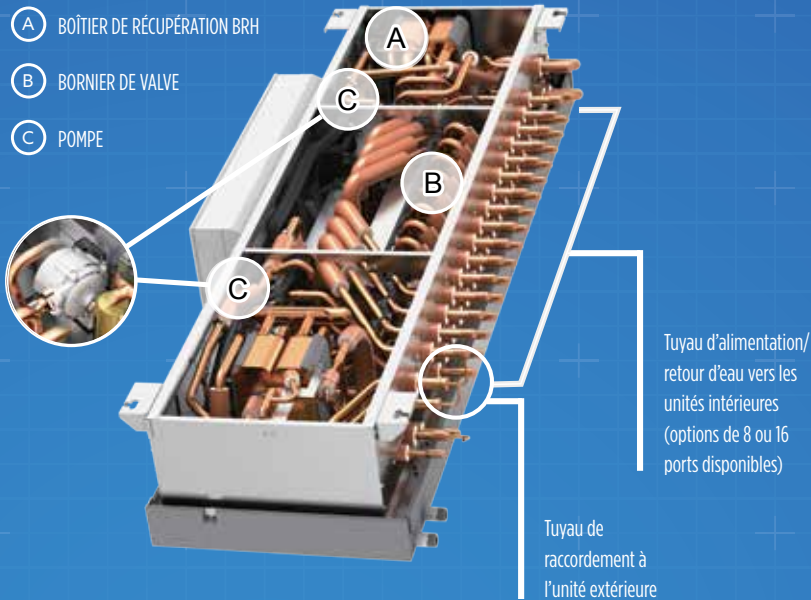
► EN LIGNE

VOYEZ NOTRE OFFRE
DÈS MAINTENANT
et inscrivez-vous sur
cetaf.qc.ca > Formations






VOICI LE DRV HYBRIDE^{MD}

LE PREMIER SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR DRV À DEUX TUYAUX AU MONDE QUI REMPLACE LE RÉFRIGÉRANT PAR DE L'EAU DANS LES ZONES OCCUPÉES.



CONCEVOIR EN TOUTE TRANQUILITÉ, SANS LIMITATIONS.

La technologie innovante DRV Hybride de Mitsubishi Electric est idéale pour les bâtiments ayant de petits espaces occupés, car cette technologie n'utilise que de l'eau entre le boîtier de récupération hybride (BRH) et les unités ventilo-convecteurs, ce qui permet de concevoir sans se soucier des limites de concentration de réfrigération.

-  EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ÉLEVÉE GRÂCE À LA RÉCUPÉRATION DE CHALEUR
-  INSTALLATION PAR PHASES FACILE À GÉRER
-  PETITE EMPREINTE. LÉGER.

MAINTENANT VOUS POUVEZ INSTALLER LE DRV PARTOUT.



Applications institutionnelles

Applications commerciales

Applications résidentielles

Applications pour les aînés et les soins de longue durée

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : DRVHYBRIDE.CA

© 2024 Mitsubishi Electric Sales Canada inc. Tous droits réservés. Mitsubishi Electric se réserve le droit de modifier la conception de ses produits, leurs caractéristiques et les renseignements contenus aux présentes. Mitsubishi Electric et le logo aux trois losanges sont des marques déposées de Mitsubishi Electric Corporation utilisées avec permission.



CITY MULTI[®]
Changes for the Better

Distributeur exclusif
ENERTRAK INC.
1 800 896-0797

FAITES partie du nouveau réseau concessionnaires Midea.

BÉNÉFICIEZ d'un programme avantageux et d'une campagne marketing.

ACCÉDEZ EXCLUSIVEMENT aux produits résidentiels :

Midea

Résidentiel



Systèmes de thermopompes
EXCLUSIFS AUX CONCESSIONNAIRES

Modèles jusqu'à **33,3 SEER2**
et jusqu'à **22 HSPF2** (région IV)

Simple et multizone

Également disponibles :

Produits commerciaux sur demande
(cassettes, conduits, consoles, air-eau)

EVOX G³



Système central à décharge latérale
EXCLUSIF À DESCAIR

POSEZ votre candidature via ce formulaire :



*Lancement officiel
de la salle de montre/
formation Midea ayant
eu lieu le 15 janvier 2025
au siège social de Descair*



DESCAIR

Le **maillon** pour le succès
de ses partenaires

**LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES**

Membre platine

KINCENTRIC
Employeur de choix

CANADA 2024

Magasiner en ligne à descair.ca



t. 514 744-6751



CONSTRUCTION RÉSIDENNELLE NEUVE : UNE GRANDE AVANCÉE EN MATIÈRE D'INSPECTION AU QUÉBEC

Par Garantie de construction résidentielle

Le programme d'inspection 2025-2029 de Garantie de construction résidentielle (GCR) est en application depuis le 1^{er} janvier 2025 et ses actions augmenteront graduellement jusqu'en 2029. Toutes les habitations neuves couvertes par l'organisme seront inspectées trois fois, dont une fois obligatoirement juste avant la fermeture des murs. Voici un tour d'horizon pour savoir de quoi il en retourne.

Les changements implantés par GCR en matière d'inspection se sont faits progressivement au fil des années. En effet, dès son arrivée en 2015 comme gestionnaire exclusif du plan de garantie obligatoire des habitations neuves, GCR a préconisé une approche basée sur la prévention des défauts de construction. Pour ce faire, elle a haussé d'année en année son taux d'inspection pour atteindre 100 % des habitations neuves inspectées en 2023.

Un plan déployé sur cinq ans

Les actions de ce programme d'inspection s'échelonnent progressivement de 2025 à 2029. En effet, GCR augmentera graduellement ses activités d'inspection chaque année en ciblant d'abord les habitations neuves construites par des entrepreneurs ayant une moins bonne Cote Qualité GCR, puisque ceux-ci peuvent représenter un plus grand risque à la fois pour les consommateurs et pour GCR.

L'inspection avant la fermeture des murs : pierre angulaire du programme

Les inspections de GCR sur une habitation se font parmi les cinq grandes étapes de construction suivante : à la fondation, à la charpente, avant la fermeture des murs, au revêtement extérieur et à la finition.

Bien que toute inspection soit d'une grande importance dans la prévention des défauts de construction, l'inspection avant la fermeture des murs se veut l'élément central de la stratégie de GCR. En effet, elle permet de vérifier et de constater plusieurs éléments visibles (sécurité incendie, plomberie, électricité, ventilation, structure, etc.) avant la pose du gypse.

C'est pourquoi GCR rend cette inspection obligatoire pour tous les bâtiments. L'entrepreneur devra obtenir l'autorisation de GCR pour pouvoir fermer les murs. Dans le cas où l'entrepreneur procéderait à la fermeture des murs avant d'avoir obtenu l'autorisation de GCR, celle-ci pourrait exiger que les murs soient rouverts afin que l'inspection puisse se faire.

Déploiement spécifique du programme pour les maisons usinées modulaires et les condos

Les méthodes de construction des maisons usinées modulaires diffèrent de celles observées en chantier. Des processus de contrôle de qualité sont déjà instaurés pour ce type de bâtiment. GCR accentuera également ses inspections dans ce secteur en tenant compte de ses particularités. Deux inspections sont prévues à terme du Programme d'inspection 2025-2029; GCR en effectuera ainsi une en chantier et une autre en usine pour chaque maison usinée modulaire.

Qu'est-ce que GCR?

GCR est un organisme à but non lucratif neutre et indépendant, qui a pour mandat d'administrer le plan de garantie obligatoire des habitations neuves au Québec depuis le 1^{er} janvier 2015. Sa mission est de protéger les acheteurs d'une habitation neuve dans le respect de la réglementation en vigueur et de favoriser l'amélioration de la qualité de la construction résidentielle neuve au Québec.

Le plan de garantie obligatoire couvre les bâtiments résidentiels neufs suivants :

- ▶ maison unifamiliale isolée, jumelée ou en rangée;
- ▶ bâtiment multifamilial détenu en copropriété divise (condo) comptant quatre parties privatives superposées ou moins;
- ▶ bâtiment multifamilial de deux à cinq logements, non détenu en copropriété divise (intergénérationnel, duplex, triplex, etc.).

Quant à la copropriété, GCR effectuera minimalement de trois à cinq inspections par bâtiment, selon la taille de celui-ci. Elle se réserve également la possibilité d'effectuer des inspections sur des éléments spécifiques, comme le chauffage, la ventilation, la plomberie et l'électricité. Concrètement, GCR pourrait inspecter des bâtiments en copropriété jusqu'à dix fois.

La Cote Qualité GCR

Chaque entrepreneur accrédité auprès de GCR se voit attribuer une Cote Qualité GCR, celle-ci s'échelonnant entre AA et D. Cette cote est évaluée selon des ratios financiers, la satisfaction de la clientèle (gestion des réclamations) et la qualité des bâtiments construits. Les entrepreneurs qui n'ont pas encore eu d'évaluation technique sont temporairement cotés N (non cotés). La Cote est réévaluée au renouvellement annuel de l'accréditation afin de tenir compte de l'évolution financière et technique de l'entreprise.

Depuis 2015, GCR a inspecté plus de 68000 habitations neuves. Les défauts de construction détectés en chantier ont connu une baisse significative de 58 % entre 2017 et 2023. Avec le Programme d'inspection 2025-2029, GCR est ainsi convaincue de contribuer à améliorer encore plus la qualité de la construction afin de protéger davantage les consommateurs. <

SALON **MCEE** EXPO

C'est un rendez-vous
les 24 et 25 avril 2025

Au Palais des congrès
de Montréal

Le plus important salon de
l'industrie de la mécanique du bâtiment,
de l'électricité et de l'éclairage au Canada.

À découvrir :

- ✓ **Conférences gratuites** pouvant répondre aux obligations de formation continue.
- ✓ **Une centaine de nouveaux produits** soulignant l'ingéniosité de l'industrie.
- ✓ **Près de 300 exposants** du Québec, du Canada et des États-Unis, et des milliers de produits.
- ✓ **Des nouvelles idées et solutions** pour le développement durable, l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle de l'eau.

Inscription gratuite jusqu'au 23 avril 2025.



Organisé par :



mcee.ca

LA RÉSILIATION DE CONTRAT : MODALITÉS ET CONSÉQUENCES

Par Me Juliette Lapointe, Me Florence Bugeaud-Tardif et Camille Caillouette, BMA Avocats inc.

Les entrepreneurs œuvrant dans le domaine de la construction sont parfois tentés d'abandonner le chantier et de résilier leur contrat en raison d'un défaut de paiement ou d'un autre problème. Cependant, il est important de souligner que cette pratique comporte des risques et peut engendrer des conséquences importantes.

1. La résiliation de contrat par l'entrepreneur

En vertu du *Code civil du Québec*, un entrepreneur peut uniquement procéder à la résiliation unilatérale de son contrat avec son client pour un motif sérieux¹. Considérés par la jurisprudence comme des motifs sérieux, sont l'ingérence répétée du client dans l'exécution du travail de l'entrepreneur, le manque de collaboration du client, le changement unilatéral des conditions contractuelles par le client et l'incivilité soutenue². À l'inverse, il a été jugé abusif qu'un entrepreneur résilie un contrat d'une valeur totale de 373 492 \$ en raison d'un défaut de paiement du client, alors que le montant impayé s'élevait à 4 650 \$³. La résiliation en raison de la crainte de l'application de pénalités contractuelles par l'entrepreneur a également été jugée abusive par les tribunaux⁴.

Même en présence d'un motif sérieux, l'entrepreneur ne peut résilier unilatéralement son contrat à la dernière minute, sans quoi il sera tenu responsable du préjudice causé à son client⁵. L'entrepreneur doit également, lorsqu'il résilie le contrat, veiller aux intérêts du client et faire le nécessaire pour prévenir toute perte, au risque de voir sa responsabilité engagée.

Lorsqu'un contrat est valablement résilié, l'entrepreneur a droit au paiement des travaux exécutés jusqu'au jour de la résiliation et doit remettre au cocontractant tout excédent qu'il a reçu.

2. La résiliation de contrat par le client

2.1. Le droit de résiliation sans motifs sérieux

De son côté, le client dispose d'un droit de résiliation beaucoup plus étendu que celui attribué à l'entrepreneur. En effet, le client peut résilier le contrat de plein droit sans invoquer de motif sérieux, et ce, même si les travaux sont débutés⁶. Malgré ce qui précède, le client ne peut résilier le contrat de façon abusive, sans quoi il pourrait être condamné à indemniser l'entrepreneur⁷.

2.2. Le droit de résiliation pour des motifs sérieux

La résiliation du contrat faite par le client peut également découler du défaut de l'entrepreneur⁸. Par exemple, un défaut sur la qualité des travaux exécutés par l'entrepreneur ou des retards au chantier occasionnés par celui-ci sont des motifs qui peuvent justifier la résiliation pour cause de motifs sérieux. Pour invoquer la résiliation à la suite du défaut de l'entrepreneur, il est toutefois nécessaire de mettre en demeure l'entrepreneur visé pour lui donner la chance de corriger son défaut dans un délai imparti. Contrairement à la résiliation sans motifs sérieux, la résiliation pour cause permet au client d'obtenir une compensation pour les dommages qu'il pourrait subir⁹.

Peu importe qu'il s'agisse d'une résiliation avec ou sans motifs sérieux, le client doit payer à l'entrepreneur, en proportion du prix convenu, les frais qu'il a encourus, la valeur des travaux exécutés avant la résiliation ainsi que la valeur des biens fournis, dans la mesure où ceux-ci peuvent lui être remis et utilisés¹⁰.

Conclusion

Malgré ce qui précède, le droit à la résiliation et les conséquences qui en découlent pour chaque partie peuvent être modulés par contrat, par exemple avec l'ajout d'un avis devant être obligatoirement envoyé à son cocontractant préalablement à l'exercice du droit à la résiliation. À la signature du contrat, nous vous invitons à porter une attention particulière à ce type de clause afin de bien connaître vos droits et obligations en lien avec la résiliation. <



1 Art. 2126 du *Code civil du Québec*, RLRQ, c. CCQ-1991 (« C.c.Q. »).

2 Jacques Deslauriers, *Vente, louage, contrat d'entreprise ou de service*, Wilson & Lafleur Itée, Montréal, 2005, p. 626.

3 *Covexco Construction inc. c. Stasiak*, (C.S., 1999-05-06), 1999 CanLII 11212 (QC CS), paragr. 100 et ss.

4 *Sintra inc. c. Béton Brunet (Société de services en signalisation SSS)*, 2023 QCCS 293, paragr. 46 et ss.

5 Art. 2126 C.c.Q.

6 *Société de transport de Longueuil c. Marcel Lussier Ltée*, 2003 CanLII 32156 (QC CA), paragr. 20.

7 *2849-9937 Québec inc. c. Mabe Canada inc. (Camco inc.)*, 2006 QCCS 5251 (CanLII), paragr. 100 à 113.

8 *Société de transport de Longueuil c. Marcel Lussier Ltée*, 2003 CanLII 32156 (QC CA), paragr. 21.

9 *Ibid.*

10 Art. 2129 C.c.Q.



LE PLUS GRAND SALON DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉCLAIRAGE AU CANADA! MCEE – 24 ET 25 AVRIL 2025

Par Patrick Benoît

De retour au Palais des congrès de Montréal les 24 et 25 avril 2025, le prochain salon MCEE vous en mettra plein la vue avec plus de 300 exposants et leurs milliers de produits mettant notamment en évidence l'efficacité énergétique et l'innovation.

Des conférences gratuites répondant à l'obligation de formation continue de l'industrie de la construction seront présentées par les associations partenaires. Voici celles qui seront offertes par la CETAF lors de ce rendez-vous incontournable.

Pour en savoir plus sur le salon et vous inscrire gratuitement, visitez dès maintenant le site Web www.mcee.ca. <



24 AVRIL 2025

10 h 00 | Démystifier l'utilisation des réfrigérants A2L

La conférence démystifiera l'utilisation, la manipulation, le transport et l'entreposage des réfrigérants A2L. Elle permettra de comprendre ce qui les distingue les uns des autres. Le conférencier fera également le point sur l'utilisation actuelle de ces réfrigérants et sur l'avenir auquel on doit s'attendre en la matière.



Conférencier : Daniel Trudeau, directeur technique CVCA, Deluxair.

11 h 30 | Comment le mouvement de l'air influence la réfrigération

Saviez-vous que le mouvement d'air dans un conduit ou un local exerce une grande influence sur la réfrigération? Cette conférence vous aidera à comprendre pourquoi vous manquez d'air à l'unité CVCA lorsque les conduits sont trop restrictifs et comment la réfrigération en subit les conséquences en alimentant à des températures bien en deçà de 13 °C, ce qui n'est absolument pas normal même au R-410A! Le conférencier abordera également comment les obstacles (retombées, affiches suspendues, étagères, etc.) dans un local (épiceries, chambres froides, etc.) ont une grande influence sur les courants d'air en provenance de la diffusion, influençant d'autant les rideaux d'air des différents comptoirs réfrigérés. Enfin, la conférence abordera la grande influence de la quantité ou du type d'évaporateur sur le mouvement d'air dans une chambre froide et son impact sur l'homogénéité de la température.



Conférencier : Patrice Lévesque, ing., Société d'ingénierie Novamech.

14 h 00 | Des appuis financiers pour votre clientèle d'affaires avec le programme Solutions efficaces

Vous réalisez des projets de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiments commerciaux, industriels ou institutionnels? Venez vous renseigner sur le programme Solutions efficaces d'Hydro-Québec. Celui-ci offre des appuis financiers pour la mise en place d'équipements efficaces, comme des thermopompes.

Vous verrez comment aider votre clientèle à mieux gérer sa consommation d'énergie et à réaliser des économies, comment contribuer à réduire ses coûts d'investissement et ses factures d'électricité et comment la guider dans le processus de dépôt d'une demande d'appui financier avec, en prime, une rémunération incitative pour vous!



Découvrez les avantages de promouvoir ces programmes en efficacité énergétique auprès de votre clientèle d'affaires et contribuez à l'effort collectif de décarbonation du Québec!

Conférencier : Stéphane Gendron, délégué - Développement de marchés et partenariats, Hydro-Québec.



25 AVRIL 2025

10 h 00 | Électrification des systèmes mécaniques des bâtiments par l'utilisation des thermopompes géothermiques et aérothermiques

Le gouvernement du Québec a des objectifs de décarbonation ambitieux afin de rendre notre province plus prospère et plus « verte ». Lors de cette conférence, certaines technologies seront présentées, telles que les thermopompes géothermiques et les thermopompes aérothermiques. Les diverses applications de ces technologies seront aussi abordées. Finalement, la conférence présentera les multiples avantages, les enjeux et les limitations de conception de ces technologies.



Conférencier : Kevin Guay, ing., directeur technique et projets spéciaux, Le Groupe Master.

11 h 30 | De l'aide financière pour votre clientèle résidentielle avec le programme LogisVert

Venez vous renseigner sur le programme LogisVert d'Hydro-Québec et découvrir les différentes mesures d'efficacité énergétique qui y sont admissibles. Ce programme offre une aide financière pour réaliser des projets résidentiels de rénovation, d'agrandissement ou de construction qui intègrent des équipements efficaces, comme une thermopompe.



Que ce soit pour une maison unifamiliale, une copropriété, un plex ou un immeuble à logements multiples, vos clients et clientes ou votre entreprise d'installation d'équipements ou de construction pourraient avoir droit à une aide financière.

Conférencier : Jacques Bélanger, consultant, Groupe Marketing International.

W

Saisissez l'opportunité !

Faites partie de notre réseau de concessionnaires agréés du Québec.



GREE
Par **Dettson**



KeepRite
Produits de Chauffage et Climatisation



LG

Développez votre entreprise avec des gammes de produits de **confiance** et **complètes** en plus de bénéficier **d'avantages** des plus **intéressants**.

Notre vision du partenariat de concessionnaires chez Wolseley en est une favorisant la croissance et l'engagement des partenaires impliqués, où les énergies sont dévouées à assurer un succès mutuel.

Un réseau solide de partenaires de confiance!

Accédez rapidement au portail des concessionnaires 2025 pour y faire une demande d'information sur nos différents programmes. Veuillez utiliser le code-barre suivant:

WOLSELEY 



ÉTUDE DE CAS, SECTEUR AGROALIMENTAIRE DES ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES GRÂCE À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET À LA DÉCARBONATION

Par Benoit Beauchamp, TST

Une usine de transformation alimentaire a identifié des mesures d'économie d'énergie et de décarbonation lui permettant de réduire de 12,21 % sa facture énergétique annuelle et d'obtenir des subventions de 291 846 \$.

Problématique

Consciente de son rôle dans la transition écologique mondiale, l'usine de transformation de la viande de Montpak International, située à Laval, a un désir constant de réduire à la source son usage des ressources naturelles. Elle s'efforce donc continuellement de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'optimiser sa consommation énergétique.

L'entreprise reconnaît l'importance d'adopter une approche plus durable dans ses processus de production, tout en travaillant à réduire ses coûts d'opération. Afin de concrétiser cette vision, une analyse énergétique approfondie du site de l'usine a été réalisée par TST, une entreprise indépendante et spécialisée, afin d'évaluer notamment les potentiels de réduction de la consommation d'énergie et de l'émission de gaz à effet de serre.

Grâce à cette analyse, Montpak International a été en mesure de prendre des décisions éclairées pour améliorer sa performance environnementale en exploitant les meilleures pratiques et technologies pour diminuer ses coûts d'énergie, tout en respectant son engagement en matière de réduction des émissions de GES.

Solution proposée

Une analyse énergétique exhaustive a été réalisée dans le but de modéliser avec précision les besoins énergétiques actuels et futurs de l'usine de transformation de la viande. Cette étude, subventionnée par Hydro-Québec et Énergir, visait à identifier des mesures d'économie d'énergie hautement efficaces. L'analyse a scruté attentivement les opportunités liées au chauffage, au refroidissement, à l'assainissement, à la réfrigération, au traitement de l'air, à l'optimisation des séquences d'opérations ainsi qu'à diverses autres initiatives stratégiques.

Les aspects environnementaux et les normes de durabilité ont également été pris en compte par l'étude avec une évaluation des solutions à faible impact environnemental telles que l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et l'adoption de technologies éco-efficaces. En alignant les recommandations avec les objectifs de développement durable de Montpak International, TST a cherché à garantir une optimisation non seulement des ressources

En bref

Superficie de l'usine : 63 000 pi²

Coût énergétique annuel : 597 000 \$

Émission de GES : 240 tonnes

énergétiques, mais aussi de l'empreinte environnementale globale de l'usine de transformation de la viande.

Résultats

Dans le cadre de son engagement vers une gestion énergétique plus responsable et durable, l'usine de transformation de viande a élaboré une stratégie d'entreprise

lui permettant d'implanter plusieurs mesures visant à optimiser la consommation d'énergie et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. L'usine de transformation de la viande a mis en place la première mesure identifiée dès la remise du rapport énergétique. Les autres mesures, identifiées comme des optimisations supplémentaires, devraient être mises en œuvre dans le futur afin d'augmenter davantage les économies d'énergie et financières de l'usine.



Une analyse énergétique exhaustive a été réalisée dans le but de modéliser avec précision les besoins énergétiques actuels et futurs de l'usine.

Voici un bilan des sept principales mesures proposées en efficacité énergétique et en décarbonation.

Mesure 1 : Optimisation des séquences de contrôle / Remise en service

Cette première mesure permet d'améliorer la gestion des équipements en optimisant les séquences de démarrage et d'arrêt des machines. En ajustant les temps de mise en service et en évitant les démarrages inutiles, l'usine peut réduire les consommations électriques liées à des



CONSORTIUM

FORMATIONS

AEMQ | AFDICQ | APESIQ | AVFQ | CETAF

Développez vos compétences

avec notre nouvelle plateforme
de formations en ligne !

Avec la participation financière de :

Québec 



SUBVENTION SALARIALE :

Bénéficiez d'une subvention salariale pour les formations intégrées au programme.



FACILITÉ D'UTILISATION :

Une plateforme intuitive et facile à naviguer, pour accéder rapidement aux formations qui vous intéressent.



ACCESSIBILITÉ 24/7 :

Formez-vous quand vous le souhaitez, à votre propre rythme, où que vous soyez.



LARGE ÉVENTAIL DE FORMATIONS :

Découvrez des formations couvrant divers domaines, adaptées à vos besoins professionnels et personnels.



FORMATIONS SPÉCIFIQUES À L'INDUSTRIE :

Conçues pour répondre aux défis actuels de votre secteur.



Formations reconnues dans le cadre de la formation continue obligatoire de l'industrie de la construction.



PHOTO : MONTPAK INTERNATIONAL

L'analyse a scruté attentivement les opportunités liées au chauffage, au refroidissement, à l'assainissement, à la réfrigération, au traitement de l'air, à l'optimisation des séquences d'opérations ainsi qu'à diverses autres initiatives stratégiques.

cycles non optimisés. À la suite de son implantation, ce processus a entraîné une baisse significative de la consommation d'énergie pour les machines de production tout en maintenant les performances opérationnelles de l'usine. Il est à noter que cette intervention s'est faite à très faible coût d'implantation en raison de la nature des améliorations apportées.

Les mesures abordées ci-dessous n'ont pas encore été implantées, mais elles pourront permettre de réaliser des économies supplémentaires.

Mesure 2 : Récupération de chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire

L'installation d'un système de récupération de chaleur permet d'exploiter la chaleur excédentaire générée par les processus de transformation de la viande. Cette chaleur pourra être redirigée pour la production d'eau chaude sanitaire, réduisant ainsi le recours aux chaudières conventionnelles et diminuant les coûts d'énergie pour le chauffage de l'eau. Cette solution permet une réduction notable de la consommation de gaz naturel et par conséquent de l'émission de gaz à effet de serre du site.

Mesure 3 : Chauffe-eau électrique hors pointe pour la production d'eau chaude sanitaire

L'implantation de chauffe-eaux électriques fonctionnant hors pointe est une autre mesure clé identifiée. Ces appareils utilisent l'énergie de manière plus efficace en exploitant les périodes où la demande en électricité est moins élevée, réduisant ainsi les coûts liés aux pics de consommation. De plus, cette mesure permettra de mieux répartir la consommation d'énergie sur toute la journée, contribuant à une gestion énergétique plus stable et moins coûteuse.

Mesure 4 : Remplacement des unités de ventilation par des thermopompes

Afin d'améliorer l'efficacité des systèmes de ventilation, l'usine pourra remplacer les anciennes unités de ventilation par des thermopompes. Ces équipements, qui assurent à la fois le chauffage et la climatisation, permettent d'utiliser la chaleur disponible dans l'air ambiant extérieur. Grâce à cette technologie, la consommation d'énergie pour la gestion thermique des espaces industriels sera considérablement réduite, tout en garantissant des conditions de travail optimales pour les employés.

Mesure 5 : Thermopompes pour la récupération de chaleur des salles exothermiques

Les salles exothermiques, qui génèrent une chaleur excédentaire lors des procédés de transformation, pourront être équipées de thermopompes permettant de récupérer cette chaleur. Cette initiative permettra non seulement de limiter la perte d'énergie, mais aussi de réutiliser cette chaleur pour différents besoins internes comme le préchauffage de l'air ou de l'eau. L'intégration de ces thermopompes permettra une réduction de l'empreinte carbone de l'usine et une optimisation de la consommation énergétique globale.

Mesure 6 : Thermopompes multizones pour les bureaux

L'implantation de thermopompes multizones pour les bureaux permettra de rationaliser la gestion thermique de ces espaces. Chaque zone peut être réglée indépendamment, assurant ainsi un confort optimal tout en minimisant la consommation d'énergie.

Cette approche permet de chauffer ou de refroidir uniquement les espaces nécessaires en fonction de l'occupation, ce qui réduit la consommation énergétique des bâtiments administratifs.

Mesure 7 : Modernisation de l'éclairage

Enfin, la modernisation du système d'éclairage constituera une autre avancée importante en matière d'efficacité énergétique. Les anciens systèmes pourront être remplacés par des luminaires DEL qui consomment beaucoup moins d'énergie en offrant une qualité d'éclairage supérieure. Cette mesure permettra non seulement de réduire la consommation d'électricité, mais également de contribuer à un environnement de travail plus agréable et plus sûr.

Impact financier et environnemental

Au-delà des améliorations techniques, l'implantation de l'ensemble des mesures permettra à l'usine de bénéficier de subventions énergétiques d'un montant de 291 000 \$ pour soutenir ces investissements durables.

Grâce aux mesures identifiées dans la mesure 1 et de leur mise en œuvre par l'usine, celle-ci bénéficiera d'économies annuelles de 73 000 \$ sur sa facture énergétique. Ce gain d'efficacité est possible grâce à une approche visant d'abord à réduire le besoin énergétique, puis à récupérer la chaleur et, finalement, à modifier les systèmes de production de chaleur. Les mesures ainsi suggérées visent la récupération de chaleur, la modernisation des systèmes d'éclairage, l'optimisation des équipements et la gestion intelligente de l'énergie.

Enfin, le retour sur investissement de ces optimisations est estimé à 5,7 ans. En moins de six ans, l'usine devrait récupérer l'intégralité des investissements réalisés, après quoi elle bénéficiera d'économies nettes, tout en contribuant à une réduction substantielle de son empreinte carbone.

Conclusion

En mettant en œuvre des stratégies visant à optimiser sa consommation d'énergie et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, l'usine de transformation de la viande s'inscrit activement dans une démarche de réduction de son empreinte écologique, rejoignant ainsi l'engagement mondial en faveur d'une transition vers un avenir plus durable. Étant soucieuse des ressources naturelles qu'elle utilise, l'usine cherche à avoir une contribution positive et à faire preuve de leadership dans son secteur d'activité. <



QUE NOUS RÉSERVE 2025 EN PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL?

Par Solution Santé Sécurité

En 2025, cette question reste au cœur des préoccupations. La prévention ne se limite pas à éviter les blessures physiques, elle englobe également la protection de la santé psychologique. Voici pourquoi la prévention des accidents du travail est si importante et comment elle peut être améliorée.

1. Les coûts humains et économiques des accidents du travail

Les accidents du travail entraînent des conséquences graves tant sur le plan humain qu'économique. Pour les travailleurs, un accident peut entraîner des blessures graves, des incapacités temporaires ou permanentes, et dans les cas les plus tragiques, la mort. Ces incidents ont un impact profond sur la vie des victimes et de leurs familles, entraînant souvent des souffrances physiques et psychologiques durables.

Sur le plan économique, les accidents du travail représentent un coût considérable pour les entreprises et la société. Les coûts directs incluent les frais médicaux, les indemnisations et les pertes de productivité. Les coûts indirects, souvent plus difficiles à quantifier,

comprennent la formation de ressources, la baisse de moral des équipes et les perturbations dans les opérations.

2. Les bénéfices de la prévention

Bien s'investir dans la prévention des accidents du travail présente de nombreux avantages. Premièrement, cela permet de protéger la santé et la sécurité des travailleurs. Un environnement de travail sécuritaire contribue à améliorer le bien-être des employés, réduisant ainsi l'absentéisme et augmentant la productivité.

Deuxièmement, la prévention des accidents du travail peut améliorer la réputation de l'entreprise. Les entreprises qui prennent au sérieux la sécurité de leurs employés sont perçues comme responsables et soucieuses du bien-être de leur personnel. Cela peut attirer des talents, fidéliser les employés et renforcer les relations avec la clientèle.

Le saviez-vous?

Les entrepreneurs et leurs employés bénéficient de tarifs préférentiels pour leurs assurances automobile et habitation

Appliquez le Code Promo
Z00011

Lussier

1 855 587-7437

Lussier.co/CETAF



Enfin, la prévention des accidents du travail peut favoriser des économies significatives. En réduisant le nombre d'accidents, les entreprises peuvent diminuer les coûts associés aux indemnités, aux soins médicaux et aux arrêts de travail. De plus, les pratiques de travail sûres peuvent améliorer l'efficacité opérationnelle et la qualité des produits ou services.

3. Stratégies de prévention efficaces

Pour prévenir les accidents du travail, il est essentiel de mettre en place des stratégies efficaces et adaptées aux spécificités de votre secteur d'activité. Voici quelques approches clés :

- ▶ **Évaluation des risques** : Identifier et évaluer les risques dans l'environnement de travail est la première étape pour prévenir les accidents. La mise en place ou la mise à jour d'un programme de prévention adapté à chacun de vos établissements est primordiale pour éliminer et/ou gérer les risques.
- ▶ **Participation des employés** : Impliquer les employés dans les initiatives de santé et de sécurité peut renforcer leur engagement et leur responsabilité. Les comités SST, les pauses-sécurité et les inspections sont des moyens efficaces pour encourager la participation active des travailleurs.
- ▶ **Formation et sensibilisation** : La formation des employés sur les pratiques de sécurité et la sensibilisation aux risques sont cruciales. Des programmes de formation réguliers et des campagnes de sensibilisation contribuent à développer une culture SST forte au sein de l'entreprise.
- ▶ **Amélioration des équipements et des infrastructures** : Utiliser des équipements de protection collective et/ou individuelle (EPI)

appropriés et maintenir les infrastructures en bon état sont des mesures essentielles pour prévenir les accidents. Ces mesures doivent être identifiées dans vos programmes de prévention.

- ▶ **Surveillance et amélioration continue** : La prévention des accidents du travail est un processus continu. Il est important de surveiller son milieu de travail, d'analyser les événements accidentels et de mettre en œuvre des améliorations en fonction des leçons apprises.

4. Les défis à venir

Malgré les progrès réalisés, la prévention des accidents du travail fait face à plusieurs défis. La diversité des environnements de travail, l'évolution rapide des technologies et les changements dans les modes de travail, tels que le télétravail, posent de nouveaux défis en matière de sécurité. Il est crucial de continuer à adapter les stratégies de prévention pour répondre à ces évolutions.

L'intégration de technologies avancées, telles que l'intelligence artificielle, pourrait révolutionner la prévention des accidents du travail. Ces technologies peuvent permettre une surveillance en temps réel, une analyse prédictive des risques et des interventions rapides en cas de danger.

Conclusion

La prévention des accidents du travail doit être une priorité essentielle pour garantir la santé et la sécurité des travailleurs, améliorer la performance des entreprises et réduire les coûts économiques. En 2025, il est crucial de continuer à investir dans des stratégies de prévention efficaces. La collaboration entre les employeurs, les employés et tous les acteurs du monde du travail est la clé pour créer des environnements de travail sûrs et sains pour tous. ◀



Démarquez-vous de la concurrence en faisant **économiser** argent et énergie à votre clientèle avec le programme LogisVert.

Découvrez les mesures admissibles à hydroquebec.com/logisvert



GALA CÉLÉBRATION 60^e ANNIVERSAIRE DE LA CETAF

Par Patrick Benoît

En 2024, la CETAF a célébré ses 60 ans! Afin de souligner son histoire marquée par l'engagement et la détermination, la Corporation a tenu son « Gala Célébration 60^e anniversaire », présenté par Le Groupe Master, le jeudi 28 novembre 2024 à la très chic salle de bal Le Windsor au centre-ville de Montréal.

Le Gala a été précédé d'un Cocktail V.I.P. sur le tapis rouge avec la présence de musiciens talentueux. Les 234 convives ont ensuite bénéficié d'un savoureux repas de haute gastronomie, suivi de prestations d'artistes de cirque et d'une soirée spectacle et danse avec le *Famous Live Band*.

Cet événement rassembleur a accueilli les membres de la CETAF ainsi que des intervenants de l'industrie. Moment phare de l'année, il a clôturé en beauté les activités 2024 de la CETAF.

Des gens passionnés ont permis à la CETAF de voir le jour en 1964. Grâce à eux, la Corporation est devenue en quelques décennies à peine un acteur incontournable de l'industrie de la construction.

Nos racines sont ancrées dans une tradition de collaboration.

Ensemble, nous sommes influents.

Ensemble, nos membres assurent la croissance et le développement de notre association.

Ensemble, nous sommes résolument tournés vers l'avenir.

La CETAF tient à remercier ses membres et ses partenaires. Avec leur précieux soutien, la Corporation peut affronter les défis de l'heure, particulièrement ceux liés aux changements climatiques engendrant des modifications réglementaires et technologiques rapides.





MERCI À NOS PARTENAIRES

PLATINE



OR



ARGENT+



ARGENT



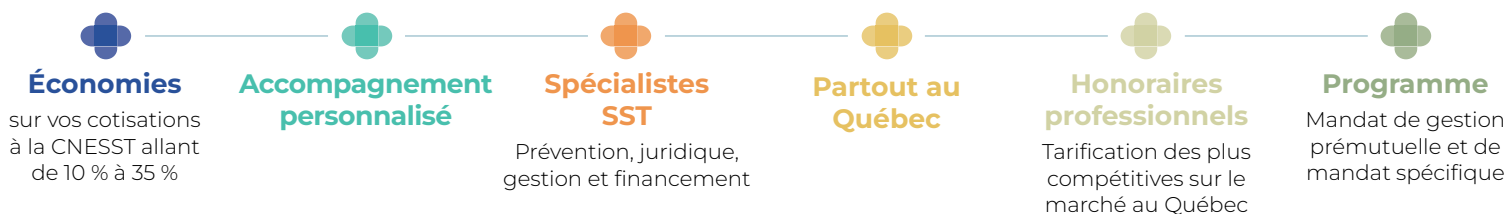
BRONZE



Solution Santé Sécurité, la mutuelle bienveillante

Le seul gestionnaire au Québec à offrir un rabais « incitatif à la performance »
Une équipe de 75 expert.e.s en matière de santé et sécurité du travail depuis plus de 25 ans

Avantages



5 étapes pour adhérer aux mutuelles

- 1 - Soumettre une demande d'analyse de dossier
- 2 - Nos expert.e.s vont communiquer avec vous
- 3 - Obtenir l'analyse détaillée de votre portrait en SST
- 4 - Découvrir les bénéfices d'être en mutuelle avec nous
- 5 - Adhérer, pour bien s'investir

Un guichet unique, services inclus

- Prévention
- Expertises et opinions médicales
- Gestion des lésions professionnelles
- Formation
- Financement
- Services juridiques
- Facturation des plus compétitives sur le marché

Découvrez
notre gamme
de services ici :



Pour en savoir plus,
communiquez avec nous
438 315-6768 | solutionsantesecurite.com

Solution Santé Sécurité fier partenaire
de la Corporation des entreprises de
traitement de l'air et du froid

LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS LÉGAUX RELATIFS AU TRANSFERT D'ENTREPRISE

Par le Centre de transfert d'entreprise du Québec

Lettre d'intérêt, lettre d'intention, offre d'achat et convention d'achat-vente. Il y a de quoi être confus. Est-ce que tous ces documents sont vraiment nécessaires pour un transfert d'entreprise réussi? Quelle est la différence entre ceux-ci?

En quoi consiste chaque document?

Lettre d'intérêt

La lettre d'intérêt découle de discussions antérieures, donc de premiers contacts entre les deux parties. L'objectif de ce document est d'engager le processus transactionnel d'une façon un peu plus officielle en permettant au repreneur d'obtenir des informations de nature confidentielle comme les états financiers de l'entreprise.

La lettre d'intérêt ne lie pas les parties et ne les oblige pas à transiger. Elle contient habituellement entre trois et cinq pages. À cette étape, un accord de non-divulgence (NDA) est signé, sans pour autant qu'une exclusivité des négociations soit convenue.

Lettre d'intention

Si le repreneur est toujours intéressé après avoir examiné les états financiers, il peut transmettre au cédant une lettre d'intention. Celle-ci constitue un document plus formel que la lettre d'intérêt et contient généralement une clause d'exclusivité qui stipule par exemple que pendant trois mois, le cédant n'entamera aucune négociation avec d'autres repreneurs et vice-versa.

La lettre d'intention pose un certain nombre de conditions en vue de la réalisation éventuelle d'une transaction. Les conditions peuvent toucher notamment le financement, le maintien des emplois, la présence du cédant après la transaction et tout autre élément jugé essentiel à la poursuite du processus de transfert.

Le prix proposé sera préliminaire et sera sujet à un rajustement en fonction du cheminement des négociations et du résultat des analyses du repreneur et de ses conseillers. Finalement, la lettre d'intention établira pour le repreneur l'autorisation de procéder à une vérification diligente des affaires de l'entreprise, ce qui nécessite d'obtenir l'accès à toutes les informations confidentielles qui n'ont pas été reçues à l'étape précédente.

Offre d'achat

L'offre d'achat ressemble à la lettre d'intention ou la complète, mais elle comporte des conditions plus strictes et plus précises. Habituellement, c'est à cette étape que le prix est fixé puisque la vérification diligente a été effectuée. Ce document comporte généralement les représentations et garanties du cédant à l'égard de l'entreprise.

Convention d'achat-vente

Lorsque les dernières vérifications ont été faites, on est prêt à rédiger la convention d'achat-vente. Celle-ci ressemble énormément à l'offre d'achat, mais il s'agit du document qui établit toutes les modalités finales du transfert d'entreprise. Dans certaines situations, ce document est complété par des documents accessoires qui

doivent également être signés, comme dans le cas d'une vente d'immeubles ou de créances.

En avez-vous vraiment besoin?

La réponse courte est non. La loi n'exige pas que le processus transactionnel inclue chacun de ces documents. Toutefois, les professionnels n'ont pas

tous la même opinion. En pratique, un repreneur pourrait très bien soumettre au cédant une lettre d'intention plus étoffée ou une offre d'achat formelle et passer ensuite directement à la négociation de la convention d'achat-vente et des documents accessoires.

La recette de base est celle qui est évoquée précédemment, mais rien n'empêche les parties de changer quelques ingrédients et de faire la recette différemment.

Est-ce dispendieux?

Il y a effectivement des coûts associés à chaque document. Par souci d'économie, on peut combiner des objectifs dans un seul document. Par exemple, la lettre d'intérêt et la lettre d'intention sont souvent fusionnées.

Les coûts de production des documents sont basés sur un taux horaire. Le coût total dépend donc de la complexité du dossier. Généralement, plus le prix de vente est élevé, plus l'acheteur cherche à se protéger à l'aide d'un plus grand nombre de conditions et de vérifications.

Qui peut produire ces documents?

Ce sont aux notaires ou aux avocats de l'acheteur que revient la responsabilité de préparer tous ces documents, puis de les soumettre au vendeur qui sera lui-même conseillé par ses experts. Il n'est grandement pas recommandé de les faire soi-même, car il y a de forts risques d'oublier des clauses importantes et de mal saisir la portée des mots utilisés dans de tels documents juridiques. À moins que ça ne soit votre métier, vous ne feriez pas les fondations de votre maison par vous-même. C'est la même chose pour la convention d'achat-vente, qui représente les fondations du transfert d'une entreprise. En produisant les documents soi-même par souci d'économie, on s'expose à plusieurs risques.

Heureusement, plusieurs professionnels sont spécialisés dans ce domaine. Le Centre de transfert d'entreprise (CTEQ) possède un vaste réseau d'experts dans toutes les régions du Québec. Communiquez avec eux pour en savoir plus. <



La CETAF remet un don de 1000 \$

Dans le cadre de sa nouvelle politique de dons et bourses, la CETAF est fière d'appuyer le Club des petits déjeuners en remettant un don de 1000 \$ afin de contribuer aux retombées positives de ses programmes et de favoriser l'éducation des jeunes!

Rappelons que, depuis 1994, le Club aide les enfants à accéder à un petit déjeuner nutritif et à atteindre leur plein potentiel. Au Québec seulement, le Club rejoint plus de 87 000 enfants dans plus de 500 programmes de petits déjeuners!

La CETAF invite ses membres et ses partenaires à se joindre au mouvement pour aider les enfants : www.clubdejeuner.org/don.



3^e génération chez Felteau



L'histoire de l'entreprise familiale s'étend sur trois générations! Claude Felteau a fondé l'entreprise en 1952; puis, en 1985, Pierre Felteau a pris la relève. Depuis 2020, Rémy et Vincent Felteau sont officiellement devenus les propriétaires, perpétuant les valeurs de qualité et de service de l'entreprise tout en mettant l'accent sur l'innovation et la durabilité.

À L'AGENDA

Salon MCEE

Montréal (24 et 25 avril 2025)
www.mcee.ca



Tournois de golf de la CETAF

- La Malbaie (13 juin 2025)
- Mont-Tremblant (22 août 2025)

Midis-conférences de la CETAF

- Clauses de paiement sur paiement : Comment vous protéger? (25 mars 2025)
- De l'aide financière pour votre clientèle résidentielle avec le programme LogisVert (29 avril 2025)
- Des appuis financiers pour votre clientèle d'affaires avec le programme Solutions efficaces (27 mai 2025)

Climatisation Montréal célèbre son 75^e anniversaire

L'équipe de Climatisation Montréal a célébré le 22 novembre dernier son 75^e anniversaire, un moment idéal pour le dévoilement de sa nouvelle image de marque en compagnie de



leurs employés, clients, fournisseurs, parents et amis. Au cours de quatre générations et de plusieurs périodes d'avancements technologiques importants, Climatisation Montréal a su composer avec les changements et laisser sa marque dans le domaine.

RefPlus souligne son 30^e anniversaire

Le 30^e anniversaire de RefPlus a été célébré lors d'un 5 à 7 le 21 novembre dernier. Pour l'occasion, une présentation animée par le président, Mathieu Cardinal, et le vice-président R et D, Michel Lecompte, a souligné les 30 années de réalisations significatives et a offert une rétrospective sur les succès, les actions majeures et la vision pour l'avenir de RefPlus.



C'est au cœur de sa nouvelle usine d'équipements de réfrigération au CO₂, qui marque le désir de la compagnie de faire une transition vers les réfrigérants naturels, qu'une centaine d'invités ont pu discuter des dernières innovations avec les représentants et voir les derniers modèles d'unités qui étaient exposés sur place.

CATÉGORIE « ENTREPRENEURS »

9261-7448 Québec inc. / Denis Pelletier Réfrigération – Trois-Rivières
 9266-390 Québec inc. / Climatisation MF – Mirabel
 9309-9380 Québec inc. / Climatisation A.R.M. – Blainville
 9311-9998 Québec inc. / Climatisation R9 – Mascouche
 9321-4682 Québec inc. / Frigolux – Montréal
 9342-3010 Québec inc. / Solution Air-Ventilation – Blainville
 9366-6667 Québec inc. / Plomberie Benard – Maniwaki
 9407-8037 Québec inc. / Routhier Climatisation Plomberie Chauffage – Amos
 Ainsworth inc. – Lachine
 Airex Industries inc. – Laval
 B.F. Ventilation inc. – Québec
 Chaud et Froid inc. – Mont-Royal
 Climatisation Directe inc. – Saint-Philippe
 Climatisation Hébert inc. – Val-d'Or
 Diffusair (SEP) inc. – Montréal
 Électroclim inc. – Lévis

Élite Énergie inc. – Saint-Cyrille-de-Wendover
 Ferblanterie C L Ventilation inc. – La Pocatière
 Les Échangeurs d'air Exp-Air inc. – Wendake
 Location CVAC inc. – Blainville
 Nadco inc. – Sainte-Sophie
 Nova Réfrigération – Montréal
 Omni Ventilation inc. – Montréal
 Plomberie Chauffage Normand inc. – Montréal
 Plomberie Chauffage Poulin & Chartier inc. – Saint-Georges
 Plomberie J. Vachon inc. – Victoriaville
 Réfrigération Porlier 2004 inc. – Maria
 Réfrigération Thetford inc. – Thetford-Mines
 Ventilabec inc. – Laval
 Ventilation C.F. inc. – Québec
 Ventilation Pro-AC inc. – Longueuil

LA CETAF EST LA SEULE ASSOCIATION REPRÉSENTATIVE EN CLIMATISATION,
 RÉFRIGÉRATION, VENTILATION ET AUTOMATISATION DU BÂTIMENT.

Information :

514 735-1131 / 1 866 402-3823

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN : LES MEMBRES DE LA CETAF CONTRIBUENT AU CONFORT ET À LA SANTÉ DE TOUS!

**NOVO
CLIMAT**



SPÉCIALISTE EN VENTILATION

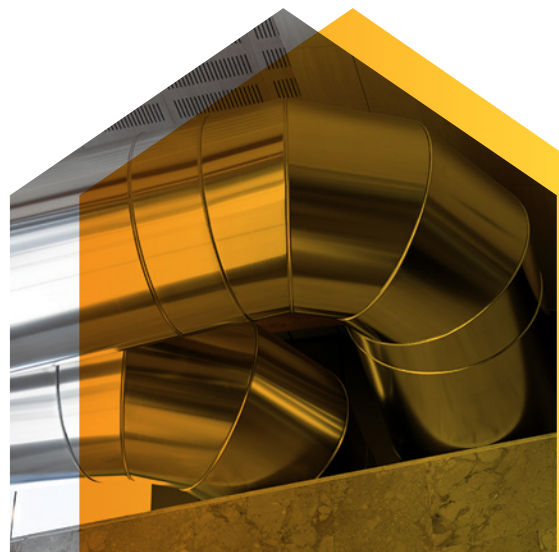
Formation en ventilation

Inscrivez-vous à nos formations afin d'obtenir la certification Novoclimat requise pour offrir vos services aux constructeurs et promoteurs de projets Novoclimat :

- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome** et exigences techniques Novoclimat
- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome, centralisé**, et exigences techniques Novoclimat



Visez
l'efficacité
énergétique!



COMPACT ET ROBUSTE



SÉRIE ONS
GROUPE COMPRESSEUR-CONDENSEUR
TRANSCRITIQUE AU CO₂

Notre mission : faire du CO₂ l'alternative naturelle

RefPlus® offre une gamme complète de groupes-compresseurs-condenseurs transcritiques au CO₂ pour applications à basses, moyennes et hautes températures. Ils font partie de la série ONS éprouvée depuis plusieurs années et sont conçus pour fournir un parfait équilibre entre capacité, rentabilité et fiabilité aux chambres froides et chambres-congélateurs commerciales et industrielles.

RefPlus® est un fier manufacturier canadien d'équipement de réfrigération de qualité, heureux d'offrir des produits de première classe aux industries alimentaires et pharmaceutiques.

Visitez refplus.com pour voir nos gammes d'appareils standards, entièrement personnalisables et au CO₂, ainsi que notre famille de contrôleurs Guardian+®.

RefPlus® sera au salon MCEE les 24 et 25 avril à Montréal. Venez nous rencontrer au kiosque #2216 !

ecoefficient+



REFPLUS
www.refplus.com